

# Kannadig an Erge-Vras

[ Chroniques de GrandTerrier.bzh ]



Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~  
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-izel

Niver - Numéro 74 / A viz Gouere – Juillet 2026



# Photos de pardon, recensements, journaux et bagnards

Le tout premier article est une belle trouvaille chez un bouquiniste-antiquaire : 15 photos-contacts d'un photographe amateur mitraillant les processions du pardon de Kerdévot en septembre 1911.

Le maire Louis Le Roux, présent sur une photo, fait l'objet de la deuxième chronique, avec les éloges appuyés du journal *Ar Bolb* sur sa politique d'assistance aux familles nombreuses.

La 3<sup>e</sup> étude est une histoire d'un enfant mis en nourrice en 1888 à Ergué-Gabéric, racontée par une grande journaliste-reporter du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les deux articles suivants couvrent les dépouillements de 2 recensements de population communale, avec pyramides des âges et réflexions sur le projet SocFace et les technologies IA :

- ✚ 1901 : 88 pages, 2642 individus, 167 villages, 15 sections.
- ✚ 1921 : 90 pages, 2690 individus, 88 maisons, 591 ménages, 14 quartiers.

Le 6<sup>e</sup> sujet porte sur les écoles de la papeterie créées à Lestonan par René Bolloré et l'école communale du même lieu.

Le 7<sup>e</sup> article relate l'arrestation d'un gabéri-cois à l'issue des émeutes du 1<sup>er</sup> mai 1934 à la cité Jeanne-d'Arc de Paris.

Le 8<sup>e</sup> reprend le coup de gueule de Jean-Marie Déguignet à l'encontre du recteur d'Ergué-Gabéric qui l'a insulté en janvier 1902.

Les 3 derniers sont des histoires de malfrats et de voleurs envoyés dans les bagnes de Guyanne française entre 1882 et 1909.

\* \* \*

Et pour finir : l'énigme proposée dans le précédent bulletin restée non résolue. Il s'agissait de trouver un élément de patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle avec deux indices : les dates 1954-1989 et le surnom de son auteur en 4 lettres.

On prolonge donc le jeu mystère sur l'été avec un indice supplémentaire visible sur la vue de côté. Et on vous donnera la réponse à la rentrée.



## Table des matières

Collection de photos inédites prises au pardon de Kerdévot de 1911, « <i>Luc'hskeudennoù kozh</i> »	1
L'assistance aux familles nombreuses par le maire Louis Le Roux en 1913, « <i>Gazetenn Ar Bobl</i> »	3
L'histoire de Kenavo le petit chat nourricier dans les journaux de 1888, « <i>Eun c'hazh o veajiñ</i> »	5
Les données du recensement de 1901 et sa pyramide en forme de parasol, « <i>Niveradeg 1901</i> »	7
Dépouillement du recensement de 1921 et les critiques du projet SocFace, « <i>Niveradeg 1921</i> »	10
Les projets de René Bolloré fondateur des écoles de la papeterie en 1929, « <i>Ar skolioù paper</i> »	13
L'arrestation de Jean Espern après les émeutes du 1 <sup>er</sup> mai 1934 à Paris, « <i>1añ a viz Mae 1934</i> »	15
Le recteur Jean Hascoët face à l'anticlérical Jean-Marie Déguignet en 1902, « <i>Aotrou Person</i> »	17
Un jeune délinquant de 19 ans au bagne des Îles du Salut en 1882, « <i>Felladennet yaouank</i> »	19
Les voleurs de la paye d'Odet envoyés au bagne et en prison en 1887, « <i>Laeron ar veil paper</i> »	21
Le chef de la bande de l'As de Pique condamné au bagne en 1909, « <i>Kondaonet d'ar galeoù</i> »	23

# Les photos inédites du pardon de Kerdévot en 1911

Luc'hskeudennoù kozh

**Quatre pages recto-verso d'un album photo cartonné où sont insérés 15 tirages contacts inédits représentant des scènes du pardon de Kerdévot de septembre 1911.**

Sources : collection particulière d'un antiquaire du Val de Loire.

## La procession d'un maire glazik

Ce type d'album cartonné à doubles fenêtres rectangulaires où l'on glisse des photos-contacts est tout particulièrement typique de la période 1890-1915<sup>1</sup>. Les dimensions de 5,7 cm x 8,2 cm des photos correspondent exactement au format 2 ¼ x 3 ¼ pouces des tout premiers appareils grand public à partir de 1895/1900. Les impressions en papier fin et brillant sont des « tirages par contact », le négatif faisant exactement la taille de la photo.

La datation précise est possible par le rapprochement d'un cliché intitulé « *Mr le Maire* » avec des coupures de journaux locaux (Courrier et Progrès du Finistère) : « *L'attitude de la foule est bonne et recueillie. Derrière le clergé marchent le maire et ses adjoints, ceints tous trois de leur écharpe tricolore. Leur présence est un exemple pour tous et la preuve de*

*la bonne entente du clergé et des magistrats municipaux, en même temps qu'une garantie de la bonne tenue générale. »*

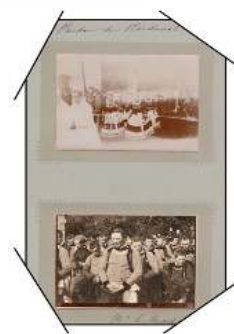
Le maire en question est Louis Le Roux, agriculteur à Kerellou. Sur la photo, il se tient au centre, son écharpe à la ceinture et arborant un magnifique gilet de costume « glazik ». Il faut dire qu'il a l'habitude de ses manifestations publiques, en 1909 il participe notamment à la cérémonie d'installation du nouveau recteur Louis Lein : « *La croix était portée par Mr le maire de la commune (M. Louis Le Roux de Kéréllou), le dais par les conseillers paroissiaux. »*



Les quatorze autres clichés pris sur le vif par le photographe en septembre 1913 sont :

2. Groupe de femmes en costumes et coiffes portant une statue (vierge à l'enfant), suivant des jeunes en tenues blanches.

3. Devant l'entrée principale, la même statue sortant de la chapelle devant une foule de femmes aux coiffes diverses.



<sup>1</sup> Dans les années 1920, la mode passera aux albums à pages noires souples et coins adhésifs.

Avril 2026

Espace AudioVisuel

Article « Le pardon de Kerdévot de 1911 dans un album de tirages photo par contact »

Billet du 18.04.2026

1

1



14

4. Même entrée de la chapelle, une dizaine de bannières de procession et les coiffes au premier rang.

5. Dans l'enclos, face au manoir, un homme en bragoù braz et des femmes devisant debout et assises.

6. Dans l'enclos, le long du mur côté sud, des femmes s'affairant autour de grands paniers en osier.

7. Dans l'enclos, des femmes en coiffe assises sur un banc le long du mur du manoir.

8. Côté parvis, devant le manoir, une foule d'hommes et de femmes devisant.

9. Une grande bannière à l'entrée principale de la chapelle, la foule de coiffes et un chapeau au premier rang.

10. Devant l'entrée, la foule des femmes et des jeunes filles.

11. Dans l'enclos, 3 femmes, une jeune fille et un enfant.

12. La procession dans l'enclos avec ses bannières de couleurs claires et groupe de jeunes filles en blanc.

13. Entre l'entrée sud et le calvaire, une dame avec un parapluie, deux garçons et une fille en habits traditionnels.

14. Les mêmes avec la petite fille face à l'objectif.

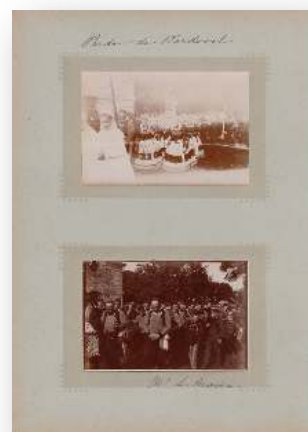
15. Procession des hommes, avec une croix et une bannière brodée portées haut.



3



7



1<sup>ère</sup> page de l'album cartonné avec photos-contact n°2 et n°1 glissées dans leurs fenêtres pré-découpées.

# Le maire et l'assistance aux familles nombreuses en 1913

Ar gazetenn Ar Bobl

**L**e billet du journal régionaliste « Ar Bobl » à propos du vœu exprimé par le maire Louis Le Roux pour une prise en charge complète de l'assistance des familles nombreuses.

Source : édition du 6 décembre 1913 du journal carhaisien.

## Vœu d'un conseil municipal breton

L'hebdomadaire « Ar Bobl » - le Peuple en breton - a été fondé par le journaliste militant François Jaffrennou en 1914 depuis la ville de Carhaix avec cette ambition d'être le « *Journal des Paysans et des Intérêts Particuliers de la Bretagne* ». Les thèmes traités sont régionalistes, agricoles, sociaux et littéraires.

Avec un titre de directeur ès Lettres de l'Université de Rennes, Jaffrennou est connu sous le pseudonyme de « Taldir » comme président du Collège des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne. Pendant la Seconde guerre mondiale, il soutient le régime de Vichy et siège au Comité consultatif de Bretagne mis en place par le régime pétainiste. Arrêté à la Libération, il est condamné à cinq ans de prison et d'indignité nationale et à la confiscation d'un quart de ses biens.

Le 6 décembre 1913 un entrefilet permet au journal de féliciter nommément Louis Le Roux, maire d'Ergué-Gabéric, pour son courage à demander que l'État français soit plus engagé dans l'assistance aux Familles nombreuses : « *Le Conseil d'Ergué-Gabéric émet le vœu que l'État prenne à sa charge la totalité des dépenses occasionnés par l'application de la loi du 14 juillet 1913, sur les familles nombreuses, à l'exclusion des départements et des communes, de façon à répartir ces dépenses du pays et non sur les communes et départements de forte natalité, le Finistère en tête.* »

Et le journaliste d'insister : « *Voilà un Conseil municipal qui commence à voir une partie de la vérité ; à savoir que tant que la Bretagne n'administrera pas elle-même ses intérêts, elle payera beaucoup, et touchera peu.* »

Est-ce que le maire d'Ergué-Gabéric est pour autant un militant régionaliste ? L'année précédente, il fait l'objet de commentaires critiques de la part du préfet : « *Cette commune a toujours été réactionnaire. Le maire M. Le Roux est un paysan manquant de franchise* ». Du côté du diocèse on approuve au contraire : « *Ce n'est pas à Ergué-Gabéric qu'on trouvera, de longtemps, la séparation de l'Église et de l'État* ».

Catholique affirmé, on voit Louis Le Roux au premier rang aux cérémonies d'installation des nouveaux recteurs de la paroisse, et lors du pardon de Kerdévet en septembre 1913 il est photographié - cf. 1<sup>er</sup> article du présent bulletin - et cité dans les journaux : « *Derrière le clergé marchent le maire et ses adjoints, ceints tous trois de leur écharpe tricolore* ».

Avril 2026

Espace  
Journaux

Article « Le  
maire Louis  
Le Roux et la  
loi d'assis-  
tance aux fa-  
milles nom-  
breuses, Ar  
Bobl 1913 »

Billet du  
25.04.2026





TALDIR  
JAFFRENOU

## La Loi d'Assistance aux familles nombreuses

Vœu d'un Conseil Municipal breton

Le Conseil Municipal d'Ergué Gabéric, réuni dimanche matin en session ordinaire de novembre, a émis à l'unanimité le vœu suivant, proposé par M. Louis Le Roux, maire :

« Le Conseil d'Ergué Gabéric émet le vœu que l'Etat prenne à sa charge la totalité des dépenses occasionnées par l'application de la loi du 14 juillet 1913, sur les familles nombreuses, à l'exclusion des départements et des communes, de façon à répartir ces dépenses sur l'ensemble des contribuables du pays et non sur les communes et départements de forte natalité, le Finistère en tête. »

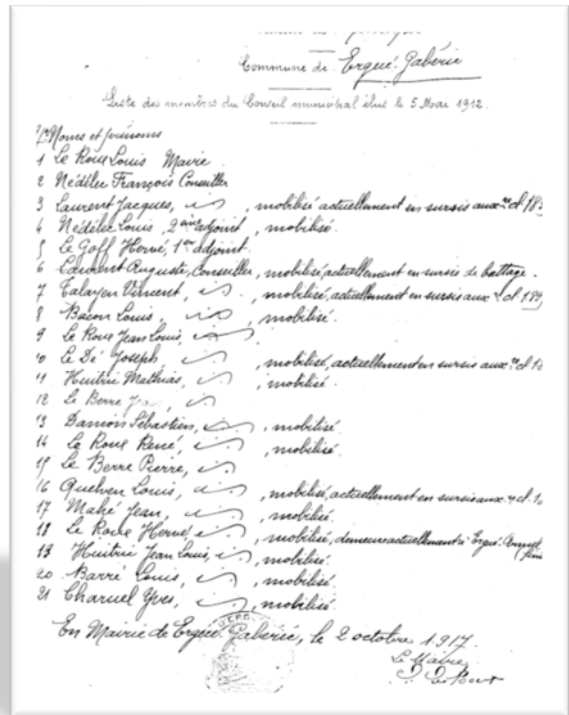
Voilà un Conseil municipal qui commence à voir une partie de la vérité ; à savoir que tant que la Bretagne n'administrera pas elle-même ses intérêts, elle payera beaucoup, et touchera peu.



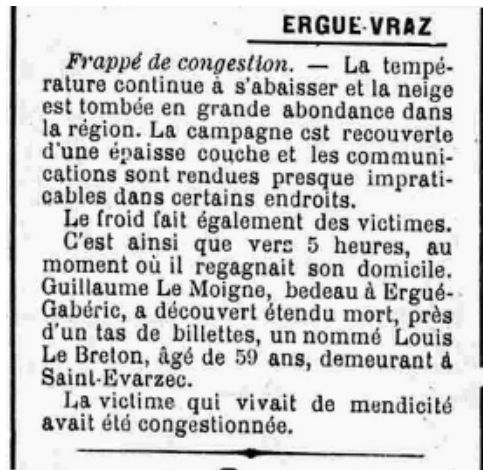
LOUIS  
LE ROUX



Mais ce qui motive son vœu est sans doute la volonté de protéger les finances communales qui au début du XXe siècle sont très sollicitées pour les « indigents et assistés », le bureau de bienfaisance devant très souvent débloquer des aides numéraires. La loi du 14 juillet 1913 prévoit le versement d'une allocation à tout chef de famille d'au moins quatre enfants de moins de treize ans et ne disposant pas de ressources suffisantes, mais manifestement cette aide est insuffisante et les communes doivent fournir des compléments.



Un mois plus tard, le 3 janvier 1914, le journal « Ar Bobl » se fait l'écho de la mort tragique d'un mendiant pour lequel la politique sociale n'a rien pu faire : « Le froid fait également des victimes. C'est ainsi que vers 5 heures, au moment où il regagnait son domicile, Guillaume Le Moigne, bedeau à Ergué-Gabéric, a découvert étendu mort, près d'un tas de billettes, un nommé Louis Le Breton, âgé de 59 ans. »



# L'histoire de Kenavo le petit chat nourricier en 1888

*Eun c'hazh o veajiñ*

**U**ne histoire de chat et de mise en nourrice dans une famille gabéricoise, racontée par la grande journaliste Valentine Vattier d'Ambroyse.

Sources : journaux nationaux de la Gazette de France, du Rappel, de la France et du Parisien ; repris dans un entrefilet du quotidien local Le Finistère.

## Kenavo ! où est Kenavo ?

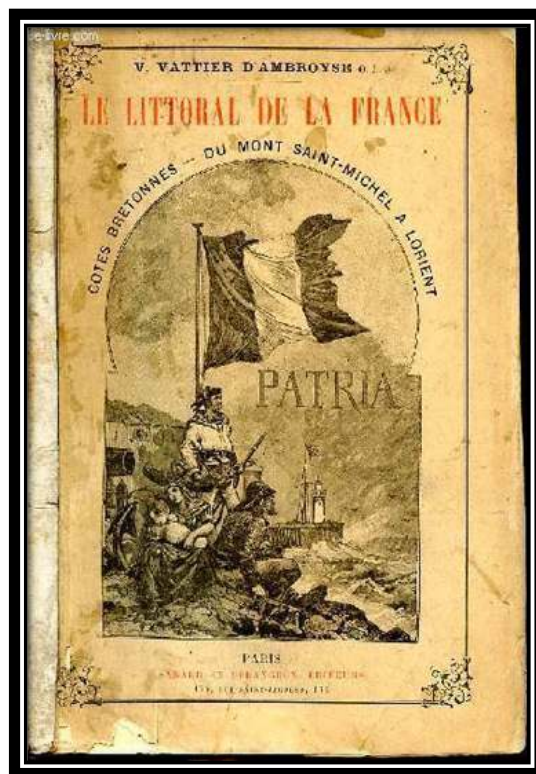
Les premiers journaux qui ont publié cette histoire fin septembre 1888 sont les quotidiens nationaux « *Le Rappel* »<sup>2</sup> et « *La Gazette de France* »<sup>3</sup>. Dans ce dernier l'article est signé Simon Boubée (chroniqueur de *La Gazette*) et cite explicitement la source de son information : c'est une lettre envoyée par Mme Vattier d'Ambroyse, journaliste et écrivaine qui a eu « *l'idée de communiquer à la presse française plusieurs faits fort honorables pour l'espèce féline* ».

Les articles ont été repris ensuite dans les journaux « *La France* » (éditions nationale et régionale) «

<sup>2</sup> Le Rappel était un quotidien français, fondé le 4 mai 1869 à la fin du Second Empire, et qui parut jusqu'en 1933. Au début de la Troisième République, il incarnait une tendance radicale-républicaine. Le journal, qui profitait de la loi du 11 mai 1868 sur la presse, fut fondé par les républicains Victor Hugo, Henri Ro-

Le Parisien, et ensuite cinq jours plus tard dans le quotidien du journal « *Le Finistère* ».

Valentine Vattier d'Ambroyse est une femme de lettres, une auteure prolifique pour la jeunesse et les familles et une défenseuse de la reconnaissance du travail des femmes. Elle est la première femme journaliste à avoir intégré l'association des journalistes parisiens. En sus de sa collaboration à de nombreux journaux, elle a écrit et publié des romans et nouvelles, des études historiques et sociales, et six gros volumes sur le littoral français.



Nathalie "Valentine" Basély est née à Brest en 1837 d'un père menuisier-ébéniste qui s'installe à

chefort, Paul Meurice et d'autres, à la veille des élections générales.

<sup>3</sup> La Gazette est un périodique créé en 1631 avec l'appui de Richelieu par Théophraste Renaudot, médecin de Louis XIII. Disparu en 1915, c'était un des plus anciens journaux publiés en France.

Mai 2026

Espace  
Journaux

Article  
« L'histoire  
de Kenavo le  
petit chat  
nourricier  
d'Ergué-Ga-  
béric, La Ga-  
zette et  
autres jour-  
naux 1888 »

Billet du  
09.05.2026





# Données recensées et pyramide des âges en 1901

Niveradeg 1901

**L**es données et l'analyse des 88 pages du recensement nominatif des 2642 habitants résidant sur la commune en 1901.

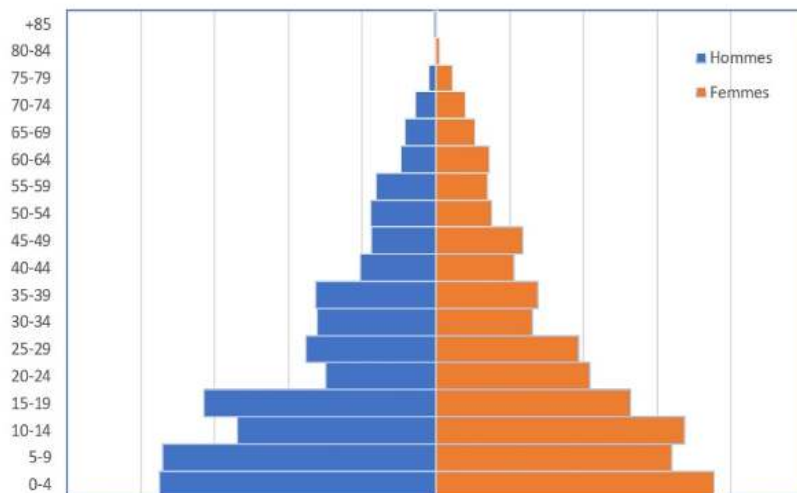
Source : Document manuscrit conservé et publié par les Archives Départementales du Finistère sous la cote 6M 272/1.

## Pyramide en forme de parasol

Faisant suite aux rares dépouillements par feux (par foyers) de l'Ancien Régime, l'administration française du XIXe siècle met en place des recensements nominatifs de la population tous les 5 ans de 1836 à 1936, les années se terminant en 1 ou en 6 (sauf les années de guerre).

En 1901 le recensement d'Ergué-Gabéric rassemble les infos d'identification (nom, prénom), de rattachement familial (numérotation incrémentale en partant du chef de ménage en 1), de localisation par villages regroupés en sections, d'âge et de profession. Le document de 88 pages est signé par le maire de l'époque : Hervé Le Roux de la ferme du Mélenec.

Si l'on reporte les infos d'âge et de sexe (déduit du prénom), on obtient une pyramide des âges en forme en parasol, avec une base très large se rétrécissant progressivement et fortement vers le sommet.



Cette forme particulière caractérise une société rurale traditionnelle avec une natalité élevée, une forte mortalité à tous les âges (notamment infantile et juvénile) et une espérance de vie faible. On observe notamment :

✚ Les trois premières barres sont très larges. Les enfants et jeunes adolescents constituent la part de loin la plus importante de la population. Les familles nombreuses sont la norme à cette époque, les enfants représentent une force de travail indispensable pour les fermes.

✚ La forme se creuse rapidement au centre pour la population active des 15-64 ans. Les rétrécissements entre les âges de 10 à 49 ans, surtout côté hommes, peuvent s'expliquer par les épidémies locales ou par les émigrations économiques, ceci pour les creux des 20-24 ans (nés entre 1877 et 1881) et ceux des 40-44 (nés entre 1857 et 1861). Par contre Le creux des jeunes garçons de 10-14 ans est inexplicable.

✚ Les conditions de vie, de travail et le niveau de la médecine ne permettent pas à la fin du XIXe siècle de soigner efficacement les maladies ou infections. En 1881 une épidémie de variole provoque un

Mai 2026

Espace  
Archives

Article  
« 1901 - Les  
88 pages du  
recensement  
de la popula-  
tion »

Billet du  
16.05.2026

AGES  
& VIE





accroissement important de la mortalité ; plus de 60 décès par rapport aux années précédentes, mais cela touche les adultes aussi bien que les enfants, et donc peut expliquer le creux 40-44 ans de la pyramide.

✚ L'exode rural peut expliquer le creux des 20-24 ans, c'est l'âge caractéristique où les jeunes adultes quittent les campagnes pour aller chercher du travail à la ville ou alors au loin comme dans les carrières de région parisienne : « *Le recensement de 1896 révèle une sorte d'invasion de Bretons à Saint-Chéron : 112 personnes, pères, mères et enfants. Dix ans plus tard en 1906, 232 Bretons y sont dénombrés.* » (Henri Chauveur).

✚ Au sommet, c'est-à-dire les personnes âgées de 65 ans et +, la courbe est extrêmement effilée. Il y a très peu de personnes âgées de 80 ans et plus, et aucun centenaire. Le doyen de la commune est un ancien recteur âgé de 91 ans. Les suivants en âges ont 86 ans : une femme, Françoise Huitric de la Salle-Verte, et deux hommes nommés Jean Horellou, l'un de Pencarn Kerho, l'autre de Lestonan.

✚ La règle de la surmortalité masculine, les femmes vivant plus longtemps que les hommes à un âge avancé, n'est observée que partiellement dans les tranches 60-80 ans.

### Un territoire industriel naissant

Par ailleurs on peut noter ces autres points démographiques et géographiques :

✚ Le territoire est divisé en section, avec d'une part le chef-lieu, et d'autre par les sections dites éparses suivantes : Odet, St-Guérolé, Quilihuec, Sulvintin, Squividan, Bosuzit, Kernaon, Lestonan,

Quilihouarn, Kergonan, Kerrelou, Loqueltas, Niverrot-Bohars, St-André

✚ Le chef-lieu d'agglomération, à savoir le centre-bourg sans les villages proches comme Pennarun placé en section de Bosuzit (partie ouest jusqu'à la confluence Odet-Jet) ou Kerellou en la section du même nom (partie est jusqu'à Kermoisan), compte 11% de la population (292 habitants, 50 maisons, ménages).

✚ Les sections éparses, au nombre de 14 regroupements de villages répartis en nombres similaires d'habitants et de ménages/maisons, sont toujours basées pour certaines sur les anciennes trèves autour des chapelles (comme cela était le cas dans le recensement de 1790), ou sur un nouveau découpage de ces trèves, et avec l'ajout du nouveau territoire de la papeterie d'Odet.

✚ Odet, qui n'inclut pas encore Lestonan, est la seule section non agricole à dépasser le bourg en maisons/ménages : 57 maisons, 73 ménages pour 277 habitants. La famille Bolloré est bien représentée localement : René Bolloré (1847-1904), son épouse, sa mère, ses enfants, la famille de son co-gérant Charuel de Guérand, et toutes leurs servantes.

Et l'on décompte environ 150 ouvrières ou ouvriers papetiers, sans compter les métiers spécifiques de cocher, commis, comptable, contre-maître, cuisinière, femme de chambre, fournier, mécanicien, portière, vacher, valet de chambre.



## Des métiers et des ménagères

Quant aux autres métiers traditionnels, on notera ceci :

✚ Le secteur agricole est toujours très bien représenté : presque 800 cultivateurs ou cultivatrices (inclus des domestiques de ferme), et presque 150 journaliers ou journalières.

✚ Par rapport aux recensements précédents, il y a peu de cabaretiers (trois au bourg dont un cabaretière et un à Keruel-Vian). Mais par contre il y a toujours une variété de métiers d'artisans : cantonnier (2), charpentier (19), charron (1), cordonnier (14), couturière (17), couvreur (3), forgeron (4), menuisier (4), meunier (18), meunière (2), scieur (1), sellier (1), tailleur (1), tailleur d'habits (9), tailleuse (3), terrassier (8), tisserand (6), tonnelier (1).

✚ Au niveau du clergé on trouve bien le recteur desservant en titre Jean Hascoët, ses deux vicaires Corentin Bourhis et Louis Nicolas, mais aussi l'ancien recteur de Coray Yves Conan <sup>6</sup> âgé de 91 ans.

✚ Les supérieures et religieuses de l'école privée du bourg sont également recensées, ainsi que l'ensemble des instituteurs et institutrices, de l'école confessionnelle et des écoles publiques du bourg et de Lestonan. On notera au bourg aussi la liste des 34 élèves pensionnaires de l'école communale.

✚ Et enfin un nouveau métier fait son apparition : dans le recensement qu'elles soient femmes de cultivateur, d'artisans ou autres elles sont généralement qualifiées explicitement de ménagères en colonne « *profession* », ceci étant sans doute en lien avec la politique d'aide aux familles nombreuses.



**RÉCAPITULATION**

A. Tableau récapitulatif de la population recensée par la commune administrative et répertoriée de cette population ou population agglomérée de population totale.

B. Tableau récapitulatif des populations recensées à partir de 1901.

MÉTIER, PROFESSION, EMPLOI, QUALITÉ DE MÉTIER	POPULATION				
	de 1896	de 1901	de 1906	de 1911	de 1916
1. Cultivateurs, cultivateuses, journaliers, journalières, domestiques de ferme, etc.	50	66	122	192	192
2. Artisans					
3. Commerçants					
4. Fonctionnaires					
5. Professions libérales					
6. Ménages					
7. Enfants de famille					
8. Indigents					
9. Sans profession					
10. Total	50	66	122	192	192

MÉTIER, PROFESSION, EMPLOI, QUALITÉ DE MÉTIER	POPULATION				
	de 1896	de 1901	de 1906	de 1911	de 1916
1. Cultivateurs, cultivateuses, journaliers, journalières, domestiques de ferme, etc.	51	73	127	177	0
2. Artisans	19	29	192	191	0
3. Commerçants	22	28	116	116	0
4. Fonctionnaires	31	31	141	147	0
5. Professions libérales	30	30	100	100	0
6. Ménages	12	32	166	166	0
7. Enfants de famille	22	22	122	122	0
8. Indigents	12	19	77	77	0
9. Sans profession	11	22	126	126	0
10. Total	200	260	1000	1000	0

Le recteur de Coray, en 1890 il est hébergé par le recteur Guy Gourmelen d'EG, devient aveugle et décède dans sa 92e année en 1902. Nécro : Semaine religieuse de Quimper et Léon, 1902 p. 22-23

<sup>6</sup> Conan Yves : Né le 20-06-1810 à Tréogan (22) ; 1838, prêtre et vicaire à Combrit ; 1846, vicaire à Elliant ; 1854, recteur de Garlan ; 1857, recteur de Coray ; 1890, retiré au presbytère d'Ergué-Gabéric ; décédé le 7-01-1902. Ancien



Juin 2026

Espace  
Archives

Article  
« 1921 - Les  
90 pages du  
recensement  
de la popula-  
tion »

Billet du  
27.06.2026

# Le recensement de 1921 et le projet SocFace de l'Ined

Niveradeg 1921

**L**es données extraites des 90 pages du recensement nominatif des 488 maisons, 591 ménages et 2690 habitants résidant sur la commune en 1921.

Sources : Document manuscrit conservé et publié par les Archives Départementales du Finistère sous la cote 6M 272/4.

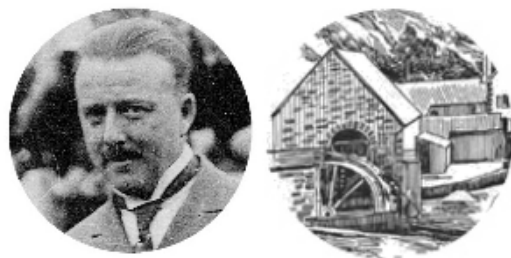
## Le Bourg en troisième position

En 1921 le recensement d'Ergué-Gabéric rassemble les infos d'identification (nom, prénom), de rattachement familial (avec incrément Maison-Ménage-Individu), de localisation dans les quartiers (l'info de lieu-dit n'est pas indiquée précisément, d'âge (avec année et lieu de naissance) et de profession (avec la précision de l'employeur).

La dernière colonne du formulaire donne la nouvelle image économique de la commune après le premier conflit mondial de 1914-18, ce avec un double choix : « Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patron. Pour les employés ou ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie ».

Ainsi, si l'activité est majoritairement agricole - presque 500 « cultivateurs/trices » de profession et une centaine de « domestiques/journaliers » -, avec le rattachement à leur employeur on note que le personnel de ferme

n'habite plus forcément dans l'exploitation de leur patron.



Un gros foyer d'emploi ni agricole, ni commerçant-artisan, s'est renforcé en cette année 1921 : 187 employés papetiers, dont 150 ouvrières et ouvriers, avec comme indication d'employeur « R. Bollore », tous domiciliés dans les quartiers d'Odet, Lestonan et St-Guérolé.

Le territoire communal est réparti sur 14 quartiers dont la population a évolué au profit des quartiers du nord-ouest, celui du bourg n'étant qu'au 3e rang : Lestonan (346 habitants), St-Guérolé (292), Bourg (290), Odet (281), Sulvintin (214), St-André (181), Kerdévet (158), Kerellou (156), Kervéguen (146), Bossuzic (144), Squvidan (131), Kerdiles (124), Quilihuec (122), Kergonan (105).

Par ailleurs on peut noter ces autres points économiques et géographiques :

✚ Le personnel communal, avec le libellé « Commune » comme employeur, est composé d'un secrétaire de mairie, Alain Lennon, et de trois cantonniers.

✚ Les instituteurs/institutrices sont au nombre de 12 : 4 aux écoles communales du bourg, 4 à l'école privée du bourg, 3 à l'école publique de Lestonan, et une préceptrice au service des enfants d'Yves Charuel, ingénieur à la papeterie d'Odet.

✚ Les débitants et débitantes de boissons sont relativement nombreux, à savoir 15 dont 9 femmes :



un seul débitant au bourg, mais aussi 9 commerçant(e)s pouvant servir à boire, 4 à Lestonan, 3 dans le quartier de Sulvintin, 2 à St-Guérolé, 2 à St-André, 1 à Ker-gonan, 1 à Quilihuec.

✚ Les métiers un peu plus rares : deux tisserands dans le secteur de St-André, une rentière à Odet (Léonie Bolloré mère), une dactylo et une sténo dactylo à Odet, un cocher et deux gardes travaillant pour Bolloré, deux sabotiers près de Kerdévot et de St-Guérolé, trois tailleurs d'habits sur Quilihuec, St-André et St-Guérolé ...

✚ Et page 63 la seule personne de nationalité non française, en l'occurrence belge : Renée Le Gallès, née en 1900 à Merbes-le-Château épouse de mécanicien à Odet.

**Pyramide en forme de sapin**

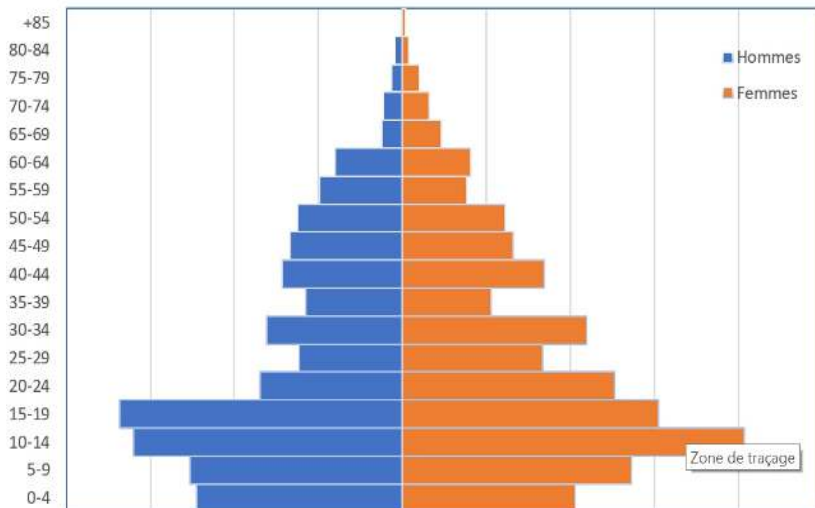
En termes de démographie, si l'on reporte les informations d'âge et de sexe sur un histogramme, on obtient une pyramide des âges en forme en sapin :

✚ Un sommet étroit témoignant d'une faible espérance de vie, avec une légère surreprésentation féminine aux âges avancés. La doyenne est âgée de 89 ans, Marie Jeanne Le Naour du quartier de St-Guérolé, veuve, née en 1832 à Ergué-Gabéric.

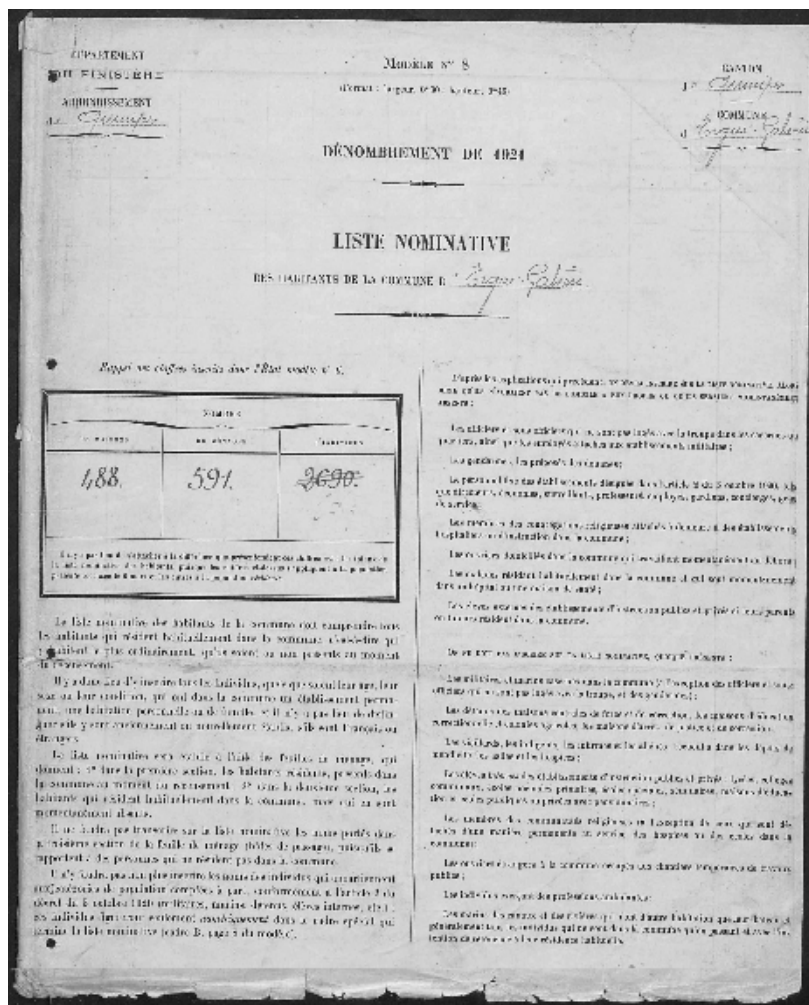
✚ Des classes grignotées des hommes de 20-44 ans : trace directe des pertes militaires de la drôle de guerre de 1914-18.

✚ Des classes pleines des 10-19 ans à forte natalité, nées avant le conflit.

✚ Une base écornée due au déficit durable des naissances : le creux des 5-9 an (nés en 1912-



1916) lié à l'effondrement des conceptions pendant la guerre, et le nombre réduit des 0-4 ans (nés en 1917-1921), car beaucoup d'hommes en âge de procréer sont morts ou revenus diminués, ce qui a mécaniquement limité le nombre de couples féconds dans l'immédiat après-guerre.



**Formulaire: Recens1921**

Ce formulaire permet d'afficher de façon dynamique les infos contenues dans le recensement de la population de 1921.

Autres lectures : e 1921 - Les 90 pages du recensement de la population 9 0

Nom:  Page: 60 Profession:

Age:  Quartier: Odet

Nom:  (Ici 2 autres colonnes autorisent à saisir des "prénoms" pour afficher la liste de toutes les possibilités)

Prénoms:

Occurrences : 29

NUMÉRO	QUARTIER	PAGE	MÉRIAGE	NOM	PROFESSION	AGE	ETAT	NAISSANCE	FAMILLE	SEXE
1921-1772	Odet	60	1-1-1	François Léonus	cocher / Bolkeré	28	chef de ménage	1893 à Eguel-Gabérié		M
1921-1773	Odet	60	1-1-2	Mme Perline Léonus	ménagère /	29	épouse	1892 à Eguel-Gabérié		F
1921-1774	Odet	60	1-1-3	Yves Léonus	- /	3	enfant	1918 à Eguel-Gabérié		M
1921-1775	Odet	60	1-1-4	Jean Louis Léonus	- /	2	enfant	1919 à Eguel-Gabérié		M
1921-1776	Odet	60	1-2-5	Pierre Caugan	papeter / Bolkeré	38	chef de ménage	1883 à Fleuban		M
1921-1777	Odet	60	1-2-6	Renée Caugan	ménagère /	33	épouse	1888 à Eguel-Gabérié		F
1921-1778	Odet	60	1-2-7	Pierre Jean Marie Caugan	- /	8	enfant	1913 à Eguel-Gabérié		M
1921-1779	Odet	60	1-3-8	Yves Charuel	ingénieur / Bolkeré	50	chef de ménage	1871 à Chavagnac en Paillet		M
1921-1780	Odet	60	1-3-9	Léonie Charuel	ép. /	43	épouse	1878 à Eguel-Gabérié		F
1921-1781	Odet	60	1-3-10	Yves Charuel	- /	25	enfant	1896 à Eguel-Gabérié		M
1921-1782	Odet	60	1-3-11	Marie Charuel	- /	29	enfant	1892 à Eguel-Gabérié		F
1921-1783	Odet	60	1-3-12	Françoise Charuel	- /	15	enfant	1906 à Eguel-Gabérié		F
1921-1784	Odet	60	1-3-13	Bernadette Lembourg	instituteur / Charuel	22	institutrice	1899 à Eguel-Gabérié		F
1921-1785	Odet	60	1-3-14	Mme Bernart	- / Charuel	50	d domestique	1871 à Eguel-Gabérié		F
1921-1786	Odet	60	1-3-15	Corentin Beuf	- / Charuel	16	valet de chambre	1905 à Eguel-Gabérié		M
1921-1787	Odet	60	1-4-16	Louis Guin	comptable / Bolkeré	44	chef de ménage	1877 à Combeil		M
1921-1788	Odet	60	1-4-17	Mme Guin	ménagère /	39	épouse	1882 à Combeil		F
1921-1789	Odet	60	1-4-18	Louis Guin	- /	8	enfant	1913 à Eguel-Gabérié		M
1921-1790	Odet	60	2-1-19	Marie Tande	journalière / Bolkeré	48	chef de ménage	1872 à Eguel-Gabérié	Veuve	F
1921-1791	Odet	60	2-9-20	Yves Tande	papeter / Bolkeré	28	enfant	1893 à Eguel-Gabérié		M
1921-1792	Odet	60	2-3-21	Marie Anne Tande	papeter / Bolkeré	23	enfant	1898 à Eguel-Gabérié		F
1921-1793	Odet	60	2-3-22	Rosine Tande	papeter / Bolkeré	17	enfant	1904 à Eguel-Gabérié		F
1921-1794	Odet	60	3-6-23	Michel Guyader	cocher / Bolkeré	35	chef de ménage	1886 à Elbail		M
1921-1795	Odet	60	3-4-24	Mme Jeanne Guyader	papeter / Bolkeré	38	épouse	1883 à Lae		F
1921-1796	Odet	60	3-4-25	Marie Jeanne Guyader	- /	9	enfant	1912 à Eguel-Gabérié		F
1921-1797	Odet	60	3-4-26	Yves Guyader	- /	6	enfant	1915 à Eguel-Gabérié		M
1921-1798	Odet	60	3-4-27	Jeanne Guyader	- /	3	enfant	1918 à Eguel-Gabérié		F
1921-1799	Odet	60	3-4-28	Anne Guyader	- /	1	enfant	1920 à Eguel-Gabérié		F
1921-1800	Odet	60	4-7-29	Léonie Marie Carignan	journalière / Bolkeré	42	chef de ménage	1879 à Brice	Veuve	F

1. Les chiffres de la colonne Mériage correspondent aux incréments des numéros de "maison - ménage - individu" de chacun des quartiers.  
 2. L'Age est calculé en fonction de l'année de naissance.  
 3. La colonne famille reprend notamment les statuts et noms de femmes veuves.  
 4. Le sexe M/F est établi en fonction du prénom.

Il faut également ajouter que notre projet de dépouillement du recensement a été motivé par l'initiative SocFace de l'Institut national d'études démographiques (INED) utilisant les facilités d'Intelligence Artificielle pour transcrire automatiquement l'ensemble des listes nominatives de recensement de 1836 à 1936 (soit 20 recensements) pour produire une base de données de la population française.

En fait c'est la pauvreté des résultats SocFace disponibles qui nous a remis sur le chantier IA des recensements communaux (on avait déjà fait l'exercice "manuel" il y a 15-20 ans pour 1790 et 1836) : actuellement les généalogistes peuvent saisir "NOM" "PRENOM" "COMMUNE" sur le site France-Archives et se faire confirmer qu'un individu est détecté dans SocFace en telle année, avec quelques infos complémentaires (page, âge ou année de naissance, profession, lieu de conservation du document manuscrit), mais aucune précision d'adresse, ni village, ni quartier, et avec beaucoup de ratés sur les patronymes, les professions, les noms de communes (même quand il s'agit du lieu de résidence !).

Les données de SocFace sont décevantes, alors qu'a priori on pourrait faire mieux. Nous avons utilisé les mêmes méthodes IA de reconnaissance automatique, et, grâce à quelques corrections de certaines erreurs et de la technologie php/SQL/Excel complémentaires, nous avons moins d'erreurs et plus de visibilité.

Nous proposons sur le site Grand-Terrier un formulaire de recherches multi-critères sur les bases de données des recensements gabéricois de 1790, 1836, 1901 et 1921. Et maintenant qu'on sait faire, on traitera aussi toutes les autres années.

# Les projets du fondateur des écoles de la papeterie

Ar skolioù paper

**R**ené Bolloré, l'industriel papetier qui a fait construire les écoles privées Sainte-Marie et Saint-Joseph à Lestonan, propose en 1929 de transformer l'école publique de Lestonan en asile pour vieillard et la reconstruire au centre de la commune d'Ergué-Gabéric.

Source : liasse 2 O 788 (anciennement 2 O 410) conservée aux Archives départementales du Finistère.

Article rédigé le lendemain de l'incendie de l'école Sainte-Marie Saint-Joseph le 15 juin 2026.

## L'école laïque restera debout

Dans une lettre adressée le 21 mai 1929 au maire de la commune, l'entrepreneur baptise ainsi ces écoles de la Papeterie aux écoles privées des filles et des garçons qu'il fait construire dans le village de Lestonan près de sa papeterie d'Odet : « *Je vais d'ailleurs, très probablement, construire à côté des écoles de la Papeterie une école professionnelle de mécanique* ». L'établissement de mécanique ne verra pas le jour.

Par contre l'école des filles Sainte-Marie a été inaugurée le 28 septembre 1928 par l'évêque Mgr Duparc, et celle des garçons le sera le 24 septembre 1929, ce qu'il confirme dans une seconde lettre datée du 22 juillet 1929 : « *Quoi*



*qu'il en soit, une école libre de garçons s'ouvrira en octobre à Lestonan ».*

Dans la première lettre de mai on apprend que René Bolloré propose de fermer l'école communale de Lestonan : « *Je vous offre de nouveau de reprendre l'école actuelle de Lestonan, que je transformerai en Asile pour Vieillards, et de vous construire une école sensiblement équivalente en un point quelconque de la Commune, plus central, qui sera désigné par vous* ».

L'argument social est avancé pour défendre l'idée de transformation du bâtiment de l'école publique : « *Cet immeuble est très bien placé pour y recevoir des vieillards qui pourraient ainsi avoir constamment la visite de leurs familles qui habitent à côté d'eux.* »

La proposition de financement d'un asile et de nouvelle école communale (qu'il avait déjà proposée les années précédentes d'être bâtie à la Croix St-André) sera très vite caduque car en juillet, devant les tracts du Comité de Défense laïque que ses ouvriers lui ont communiqués, il écrit une lettre de renoncement : « *Je crois devoir retirer purement et simple-*

Photo Le Télégramme  
15.06.2026

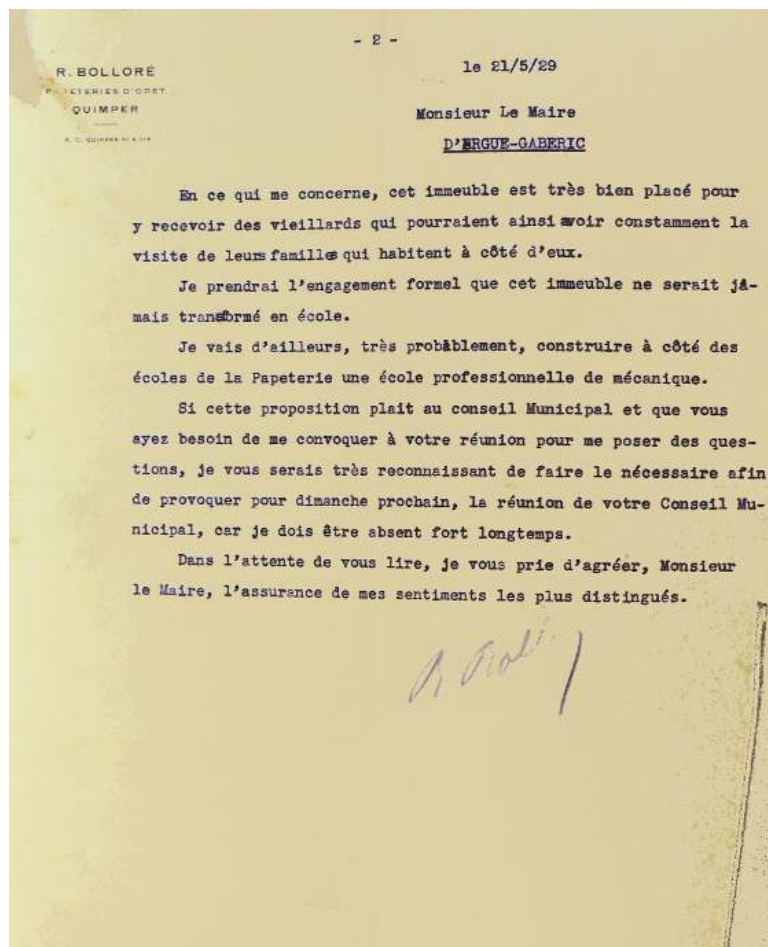
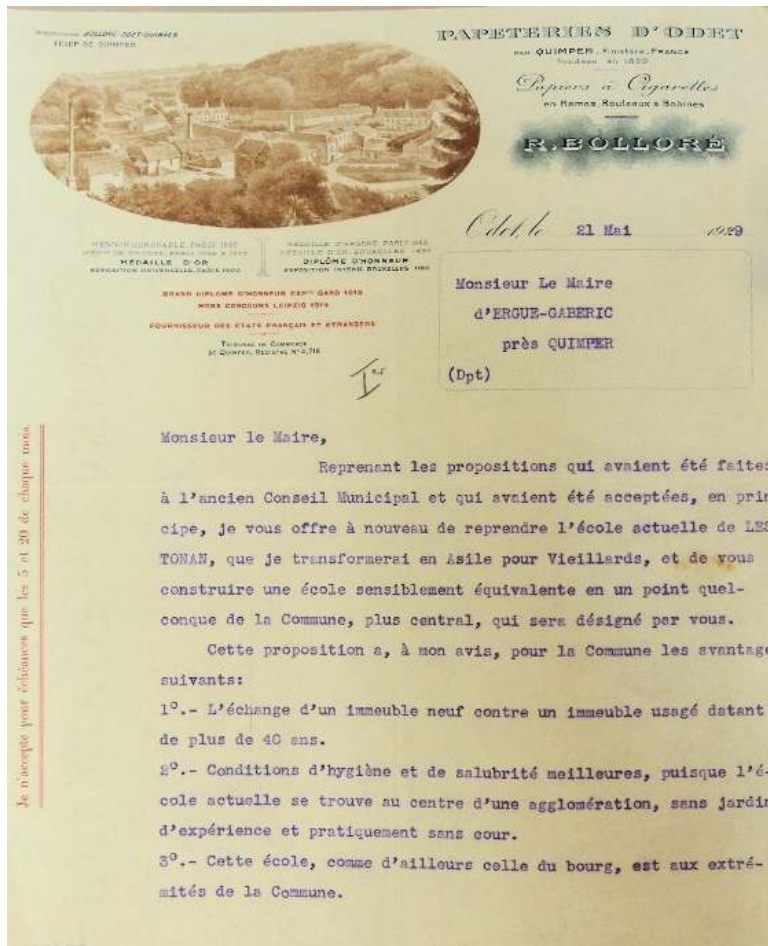


Juin 2026

Espace Archives

Article  
« 1929 - Projets d'asile et d'école publique pour le fondateur des écoles de la papeterie »

Billet du  
20.06.2026



ment l'offre que j'avais faite à la commune par ma lettre du 21 mai ... ».

Il faut dire que les opposants laïcs sont très vindicatifs : « Le seigneur Bolloré, multi-millionnaire par la grâce de Dieu et de ses ouvriers, veut débarrasser Lestonan de la "pourriture laïque" ... L'école laïque de Lestonan restera debout, malgré ses ennemis, malgré les traîtres, malgré les invertébrés qui devraient la défendre. »

Par ailleurs le Conseil municipal de fin mai approuve le projet de René Bolloré par 14 voix contre 6 opposants, ces derniers voulant essentiellement le maintien de l'école communale.

Avec le désengagement du patron papetier, les écoles publiques de Lestonan et celles catholiques de la Papeterie resteront concurrentes pendant de nombreuses années, alimentant quelques querelles à la Don Camillo : « Quand on a ouvert l'école privée en 1927-28, il y a des gens qui travaillaient à l'usine et qui avaient leurs gosses à l'école publique, mais qui ne voulaient pas les mettre à l'école privée. Le père a été viré de l'usine ... » (Henriette Francès, 2014).

Ecole publique de Lestonan



# Arrestations après les émeutes de la cité Jeanne-d'Arc

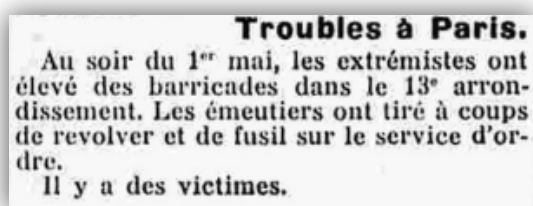
**L** Parmi les personnes arrêtées par la police, Jean Espern, natif de Quélennec en Ergué-Gabéric, arrêté pour participation aux violences dans la cité Jeanne-d'Arc dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Sources : journaux locaux, notamment l'Ouest-Eclair, et le quotidien communiste L'Humanité.

## Ils doivent tous être libérés

Jean Espern est arrêté le 2 mai 1934 par la police, conformément aux faits relatés dans les journaux locaux, notamment « *L'Ouest-Eclair* », et dans le quotidien communiste « *L'Humanité* ».

Les émeutes de la cité Jeanne d'Arc le 1<sup>er</sup> mai 1934 à Paris ont été mentionnées très brièvement dans « *Le Finistère* » et « *Le Courrier du Finistère* ».



Par contre dans « *L'Ouest-Eclair* » les faits sont développés par un reportage sur place les jours suivants, et « *L'Union Agricole* » reprend cette information en don-

<sup>7</sup> Paul Couturier (1892-1937), connu sous le pseudonyme de Paul Vaillant-Couturier, est un écrivain, journaliste et homme politique français. Il a participé à

nant également les noms des personnes interpellées d'origine bretonne : « *Le lendemain matin, plusieurs arrestations étaient opérées, dont celles de trois Bretons : Jean-Marie Sinquin, François Péret, de Rosporden, et Jean Espern, d'Ergué-Gabéric.* ».

Ces deux journaux font même la morale : « *Ces trois petits Bretons auraient sans doute pu vivre chez eux, sinon dans l'opulence, du moins dans la paix et l'honnêteté, tandis que là-bas ... Puisse du moins leur exemple servir de leçon à d'autres qui pourraient se laisser tenter par le même rêve.* »



Dans le journal communiste « *L'Humanité* », le déroulement de cette journée du 1<sup>er</sup> mai est détaillé, avec tout d'abord des échauffourées pendant la manifestation à Alfortville, puis des barricades et des tirs devant la cité Jeanne-D'arc du 13<sup>e</sup> arrondissement en fin d'après-midi et pendant la nuit. Le journaliste Paul Vaillant-Couturier <sup>7</sup> y écrit : « *À peine la bataille d'Alfortville se*



Mai 2026

Espace  
Journaux

Article  
« Jean Espern sur les barricades du 1<sup>er</sup> mai à Paris, journaux locaux, L'Humanité 1934 »

Billet du  
02.05.2026

terminait qu'une nouvelle provocation policière qui établit sans contestation possible la préméditation du gouvernement pour faire du Premier Mai une journée sanglante, éclatait. Cette fois c'était dans le treizième, où les ouvriers et les étudiants manifestaient pour exiger la libération de leur élu arrêté le matin, Monjauvis <sup>8</sup> »

Il ne s'agit pas de simples débordements, mais d'une rébellion plus profonde qui d'ailleurs peut expliquer l'arrivée du Front Populaire en 1936. Et à cette époque le 1er mai n'est pas encore la Fête du travail (instaurée en 1941 par le maréchal Pétain), mais est la journée des revendications ouvrières et salariales.

L'un des combattants bretons, le dénommé Jean-Marie Siquin originaire de Scaër <sup>9</sup>, donne son interprétation : « *La misère ! Nous avons trop de misère. Montez donc chez moi, et vous verrez si on peut redouter la mort pour sortir d'où nous sommes.* ».

Le journaliste obéit à l'injonction : « *Je suis monté au "domicile" de Siquin, sis au troisième étage de la trop fameuse cité, et je dois avouer que le Scaërois n'avait pas exagéré : je n'ai jamais rien vu de plus sordide, de plus sale, de plus triste que ce pauvre taudis.* » La cité Jeanne-d'Arc sera entièrement rasée en 1939.

En mai 1934, une vingtaine d'ouvriers, la plupart âgés d'environ 25 ans, sont arrêtés pendant les émeutes, et surtout le lendemain

matin de très bonne heure : « *Vers 5 heures, des flics en bourgeois entrent dans la cité, où jusque-là personne ne s'est risqué. Sans mandat, ils arrêtent. Une femme, dans un escalier, simplement, parce qu'elle n'est pas couchée.* ».

Parmi les ouvriers arrêtés, on compte Jean Espern né le 22 février 1906 à Quélenec, ses parents Mathias Espern et Marie Anne Le Meur y étant agriculteurs. Sans doute vient-il en région parisienne après la vague d'émigration dans les années 1890-1910 aux carrières de Saint-Chéron (département de Seine-et-Oise) où les gabérisiens exercent les métiers de carriers et terrassiers. Toujours est-il qu'à Quélenec, étant le 9e d'une fratrie de 12 enfants, il n'a aucun avenir économique sur place en 1925-30 et doit partir loin comme ouvrier terrassier.

A priori, Jean Espern ne restera pas longtemps en prison après les événements de mai 1934 : il faut dire que tous les travailleurs seront défendus par les avocats du service juridique du Secours Rouge International, et le Parti Communiste se démène pour les libérer avec ce slogan repris dans l'Humanité : « *Linier, Perez, Brillant, Ménard, Delavallée, Maurice Laborde et Espern doivent être libérés !* ». Ce dernier quittera la cité Jeanne-d'Arc pour revenir au pays et se mariera en 1949 avec Marie Catherine Daoudal à Er-gué-Armel où il décède en 1953.

<sup>8</sup> Lucien Monjauvis (1904-1986) est un homme politique et syndicaliste français. Il est député communiste de la Seine (2e circonscription du 13e arrondissement de Paris) de 1932 à 1936.

<sup>9</sup> Né à Loge-Gaor en Scaër le 21 novembre 1904, Jean Henri Siquin émigre à Paris, dans le 13e arrondissement, où

il exerce le métier de terrassier. D'après l'état civil scaërois, il s'est marié à Paris en 1931. En 1934 il fait partie des ouvriers arrêtés après les émeutes du 1er mai à la cité Jeanne-d'Arc. Il est arrêté le 10 octobre 1941 pour détention d'explosifs. Il est incarcéré à Fresnes avant d'être exécuté le 13 octobre 1941.



# Le recteur Jean Hascoët face à Déguignet en 1902

Aotrou Person

**J**ean-Marie Déguignet (1834-1905) décrit dans ses mémoires sa condition de vieillard infirme face à un recteur de paroisse bien imbu de sa personne.

Source : cahier manuscrit n° 20 de ses « Mémoires d'un paysan bas-breton ».

## Il me lança une grossière insulte

Dans cette lettre datée du 20 janvier 1902 et reproduite dans les cahiers de ses mémoires, Jean-Marie Déguignet raconte une mésaventure : alors qu'il vient de laver ses vêtements à la rivière de l'Odet dans le quartier de l'hippodrome, il croise deux prêtres d'Ergué-Gabéric qui le méprisent et l'insultent. Malgré la colère qu'il ressent, il se retient de réagir violemment. Le lendemain, il décide de se venger par l'écriture : il rédige une longue lettre au recteur pour dénoncer son arrogance et sa cruauté envers un vieil homme pauvre et infirme.

La rencontre est décrite ainsi : « *Moi, vieux et chargé de mes haillons mouillés, je*

*me détourne encore pour laisser à ces deux jeunes fripons le bon chemin en me mettant moi-même dans la boue, et un de ces coquins, le chef, dès qu'il m'eut dépassé, me lança une grossière insulte. »*

Le chef en question est le prêtre desservant de la paroisse Jean Hascoët, autrement dit le recteur en poste depuis le 13 mars 1897, et son acolyte est l'un de ses deux vicaires. Le « jeune » recteur n'a en fait que 14 ans de moins que Jean-Marie puisqu'il est né en 1850. Jean Hascoët décédera en 1908 dans son presbytère d'Ergué-Gabéric des suites d'une longue et cruelle maladie, 3 ans après le décès à 71 ans de Jean-Marie Déguignet à l'Hospice de Quimper.

Quand ils abordent Déguignet, les deux ecclésiastiques viennent de ripailler chez leurs collègues curés de Kerfeunteun : « *les deux tonsurés d'Ergué-Gabéric qui [revenaient] de fricoter<sup>10</sup> chez leurs confrères de Kerfeunteun puis-*

Mai 2026

Espace  
Déguignet

Article « La  
lettre de Dé-  
guignet au  
recteur d'Er-  
gué-Gabéric  
en janvier  
1902 »

Billet du  
23.05.2026



<sup>10</sup> Fricoter, vb. : Friko désigne un bon repas, un gueuleton pour les grandes occasions : « Evit festiñ meurlarjez pa vezo deuet, ni rayo friko » (Quand on fêtera le mardi gras, nous ferons un fricot). De là

vient le verbe frikotiñ (banqueter) et les qualificatifs de frikoter et frikoterez (fricoteur ou fricoteuse), des mots désuets au charme certain (source : <https://www.tresor-breton.bzh>).



qu'ils vont tous les jours de presbytère en presbytère. ». Qu'on ne se méprenne pas sur le verbe fricoter : c'est un bretonnisme qui vient du mot breton « *friko* » désigne un banquet ou un bon repas.

Jean Hascoët s'est illustré pendant la période troublée de l'adoption de la loi de la Séparation des Eglises et de l'État. En 1902 il lutte contre la fermeture de l'école privée tenue par les sœurs blanches de la congrégation des Filles du St-Esprit : « *M. Hascoët, organisateur de la résistance a refusé de signer l'engagement qui lui a été présenté* ».



La période agitée des inventaires des biens religieux en 1906 le trouva ferme défenseur des droits de l'Église, et l'expédition militaire d'Ergué fut l'une des plus mouvementées de cette campagne préliminaire à la spoliation. En mai 1907 il organise une procession pour fêter le retour des crucifix à l'église paroissiale du bourg.

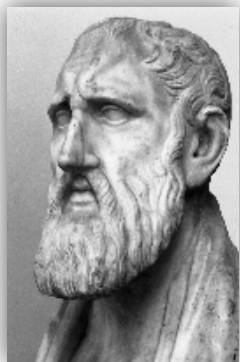
Face au mépris du recteur Hascoët, Déguignet adopte une position de stoïcisme : « *"Il ne dépend pas de l'homme le plus ferme d'empêcher qu'on ne l'insulte, mais il dépend de lui d'empêcher qu'on se vante longtemps de l'avoir insulté."* Ces paroles ont été dites en latin par un grand philosophe stoïcien et redites en français par un philosophe genevois. <sup>11</sup>»

Plutôt que de prendre sa trique pour assaillir physiquement le curé, il reste calme, et lui expose ses propres valeurs d'humanité et de moralité. Et il rapproche âprement au recteur son goût pour les jouissances matérielles : « *Vous*

*avez pour logement un château somptueux où rien ne manque de ce qui procure bonheur et volupté et vous allez encore tous les jours dans des châteaux semblables vous gorger de délicieuses victuailles, riant, chantant aux nez et à la barbe des pauvres imbéciles qui vous fournissent et qui suent tous ces délices christocoliques.* »

A contrario il résume la vie misérable qu'il a vécue : « *Et le pauvre et imbécile Déguignet qui a passé toute sa vie dans le travail et la misère, d'abord à mendier du pain pour lui et pour ses parents, a servi comme domestique de troisième classe dans les fermes, ensuite a porté le sac au dos pendant 14 ans, de bataille en bataille et toujours couchant sur la dure, a travaillé pendant quinze ans encore comme cultivateur pour arriver à la fin de tous ces travaux, de toutes ces peines et misères, à loger depuis douze ans dans un trou étroit, humide et froid en hiver, et rôtissoire en été, et dans lequel vous ne voudriez pas loger votre chien, est obligé encore de recevoir des insultes.* »

N'ayant pas le sou pour affranchir sa lettre, il attendra 10 jours : « *J'ai enfin trouvé trois sous et je vous expédie la réponse à vos insultes. Faites-lui bon accueil, elle est d'un brave et honnête homme, aimant et disant toujours la vérité.* »



<sup>11</sup> Jean-Jacques Rousseau dans « *L'Emile ou De l'éducation* ».

# Un jeune de 19 ans au bagne des Îles du Salut en 1882

Felladenner yaouank

**C**our d'Assises de Quimper, condamnation à la peine de huit années de travaux forcés : « Le Meur Joseph est coupable d'avoir, soustrait frauduleusement de l'argent et des aliments avec les circonstances aggravantes ».

Sources : coupure du journal Le Finistère, arrêt de la cour d'assises conservé aux Archives départementales du Finistère, registre du dépôt des condamnés aux travaux forcés (base Bagne), témoignage de Guillaume Sez nec, étude de Bernard Guinard sur le navire Le Calvados.

## Vols qualifiés d'un tailleur d'habits

Le sort de Joseph Le Meur, âgé de 19 ans et natif d'Ergué-Gaberic, est prononcé le 16 octobre 1882 dans un arrêt de la Cour d'Assise de Quimper<sup>12</sup> : il est condamné à 8 ans de travaux forcés, c'est-à-dire au bagne, et à dix ans de surveillance pour avoir commis des larcins à Briec et Quimper.

Les circonstances des larcins sont données par le compte-rendu de l'audience d'assises dans les colonnes du journal « Le Finistère » : il s'agit d'une tentative de vol qualifié et quatre vols qualifiés. Les butins sont « deux porte-monnaie,

contenant une somme de 11 fr. 50 », « somme de 10 fr. et consommé sur place du pain, du beurre, du vin de Malaga, du sucre et du cognac », « somme de 0 fr. 75 dans les vêtements » et enfin « soustrait dans les armoires une somme de 200 fr. environ. »

On dispose de trois sources d'archives qui décrivent un tant soit peu sa détention. La première est formée de 3 pages registre du dépôt des condamnés aux travaux forcés (accessible depuis la base « Bagne » des Archives nationales d'outre-mer) : y apprend qu'en décembre 1882 il est transporté sur le navire à 3 mats « Le Calvados » à destination de la Guyane française.

Juin 2026

Espace  
Journaux

Article  
« 1882 - Condamnation d'un jeune tailleur délinquant d'Ergué-Gabéric au bagne »

Billet du  
06.06.2026

La seconde est l'étude de Bernard Guinard sur le navire en question qui confirme que son voyage vers la Guyanne et les Antilles sera



<sup>12</sup> Document initialement découvert par Jean Le Reste d'Ergué-Gabéric dans le registre des arrêts de la cour d'assises du

Finistère du XIXe siècle, Archives départementales du Finistère, 4 U 1.



l'un de ses derniers (il sera démantelé en 1888), et enfin la troisième source est l'acte de décès transmis à la mairie d'Ergué-Gabéric où il est précisé qu'il est « *domicilié* » aux Îles du Salut où il décède le 30 juillet 1885.

Les Îles du Salut sont réparties sur trois îles où les conditions de détention sont bien plus dures que celles des bagnes voisins de Cayenne ou de Saint-Laurent-du-Maroni : l'île Royale accueille l'administration ainsi que l'hôpital ; l'île Saint-Joseph héberge les « *fortes têtes* » et l'île du Diable les espions, les détenus politiques ou de droit commun.

Des prisonniers illustres y ont été emprisonnés et en sont revenus : Alfred Dreyfus à l'île du Diable, Guillaume Seznec à l'île St-Joseph.

C'est dans le quartier d'Odet que les parents de Joseph Le Meur sont installés, son père étant originaire d'Elliant et sa mère de Briec. Joseph, l'aîné, est né à Penanec'h, et ses trois frères et sœurs sont nés au moulin d'Odet ou au Kreisker en Briec (près d'Odet).

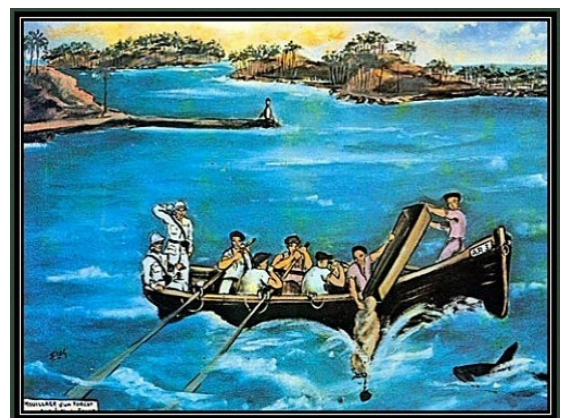
Sur l'acte de jugement, Joseph Le Meur est déclaré « *sans profession* », mais dans son acte de décès et dans le registre du dépôt des condamnés il est mentionné comme « *ayant exercé la profession de tailleur d'habits* ».

Les faits incriminés, à savoir le vol d'argent et de nourriture, semblent bien disproportionnés par rapport à la peine de huit années de travaux forcés, assorties également d'une obligation de se sou-

mettre pendant dix ans supplémentaires à la surveillance de la « *haute police* »<sup>13</sup>, une mesure de contrôle des anciens condamnés, considérés comme dangereux ou récidivistes.

Ses condamnations avant sa condamnation aux travaux forcés sont inscrites dans le registre de dépôt des condamnés, à savoir un vol en 1879 qui lui vaut un mois de prison, deux vols en 1880 avec 3 mois et un an de prison, et une amende de contravention de la police des chemins de fer en 1882. Ce n'est pas pour autant qu'il ne sait que voler, car il « *sait lire et écrire* » et « *son travail* » de tailleur d'habits lui ont assuré « *ses moyens d'existence* ».

Joseph Le Meur ne reviendra pas en métropole, car il ne reste que trois années au bagne des Îles du Salut, à l'issue desquelles il décède, avec sans doute la cérémonie habituelle du jeté de linceul à la mer pour nourrir les requins comme en témoigne Guillaume Seznec dans ses mémoires : « *Le bagnard a été donné honteusement à manger aux bêtes comme on jette des ordures aux pourceaux.* »



Peinture de Francis Lagrange

<sup>13</sup> Haute police : ensemble des moyens employés et des dispositions prises ou à prendre, notamment le renseignement et

la surveillance, dans l'intérêt de l'État et de la sécurité des citoyens.

# Bagne et prison des voleurs de la paye d'Odet en 1887

Laeron ar veñl paper

**L**es circonstances du vol de la caisse contenant l'argent liquide servant à payer le personnel du moulin à papier d'Odet, et les condamnations des malfrats.

Sources : Comptes rendus dans les journaux locaux, L'Union Agricole, L'Union Monarchique du Finistère et Le Finistère.

## 2 d'entre eux décèdent en Guyanne

On appelait cette bande « *Les voleurs de Quimper* » car pendant de nombreuses années ils écumèrent, sans se faire prendre, la région quimpéroise en commettant d'importants vols d'argent bien organisés. L'un d'entre eux était d'origine gabéricoise : Pierre Le Roy <sup>14</sup>, né en 1857 à Guillihuec, de profession aide-agricole ou potier.

C'est grâce à lui que la bande, menée par un certain Pierre-Louis Motion, a pu commettre le vol par effraction à l'usine de fabrication de papier à Odet : « *Le Roy, qui a travaillé pendant longtemps au moulin, savait que le paiement du personnel devait être effectué le 7*

<sup>14</sup> Naissance - 15/11/1857 - Ergué-Gabéric (Guillihuec), LE ROY Pierre enfant de Jean, âgé de 30 ans et de Marie Perrine LE DE. Témoins : Jean Le Berre 43a Jean Marie Le Berre 30a cultivateurs. Mentions marginales : X 18/11/1905 à Ergué Armel avec Marie Anne Gouritin.

*mai et il avait acquis la certitude que son oncle, charretier de l'usine y avait porté de Quimper, dans l'après-midi, le 6 mai, une caisse contenant le billon nécessaire à cette paie. ».*

Le compte-rendu des assises détaille précisément leur méfait : « *ils se couchèrent dans une allée d'arbres plantés le long du jardin et attendirent là jusqu'à minuit, heure à laquelle les ouvriers se relèvent au travail de l'usine.* ». Avec l'aide d'un « *ciseau à froid* » <sup>15</sup> de serrurier, ils réussissent à s'emparer et à ouvrir la caisse de la paye, mais échouent à ouvrir le coffre-fort.



On apprend que le montant de la paye de début de mois des ouvriers est de 280 francs en « *billon* » <sup>16</sup> (menue monnaie). Cette somme ne couvre pas les indemnités d'une quinzaine, car l'entreprise compte 120 salariés au total à l'époque et le salaire moyen, d'un ouvrier homme est de l'ordre de 2,5 à 3 francs par jour. Certes

<sup>15</sup> Ciseau à froid, g.n.m. : en serrurerie, outil servant à la coupe du métal, par opposition au ciseau à chaud qui est un gros ciseau à deux biseaux coupant le fer chaud (Wikipedia).

<sup>16</sup> Billon, s.m. : anciennement, monnaie de cuivre mêlé ou non d'argent (Linternaute).

Mai 2026

Espace  
Journaux

Article « Vol de la caisse de la paye du personnel à Odet, journaux locaux 1887 »

Billet du  
30.05.2026

Ouvriers  
d'Odet vers  
1880-90



## Union Monarchique du Finistère :

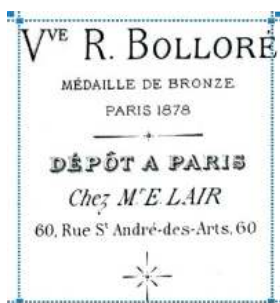
**Dans la nuit du 6 au 7 mai courant, des malfaiteurs ont pénétré avec effraction dans l'habitation de Mme Bolloré papeterie de l'Odet, en Ergué-Gabéric. Ils ont déplacé et essayé de forcer le coffre-fort placé dans le bureau et finalement ils ont enlevé une caisse contenant environ 250 francs. Des recherches ont été immédiatement commencées à l'effet de découvrir les auteurs de ce vol.**

**La caisse aurait été retrouvée dans la rivière.**

**De nombreux vols qualifiés ont été commis, depuis plusieurs années, avec les circonstances les plus audacieuses, dans toute l'étendue de l'arrondissement de Quimper ...**

femmes et enfants sont nombreux à travailler à Odet, mais l'équation semble improbable.

Dans les articles de journaux, pour désigner les propriétaires du moulin à papier, il est question soit de Madame ou de Monsieur Bolloré, soit de « *Messieurs Bolloré, manufacturiers à Ergué-Gabéric* ». Ceci s'explique d'une part par le fait que le premier dirigeant Bolloré, Jean-René, est décédé en 1881, et que sa veuve Eliza, née Le Marié et sœur du fondateur Nicolas Le Marié, a conservé la direction de l'entreprise jusqu'en 1891.



Et d'autre part parce que le fils aîné, René-Guillaume Bolloré, travaille dans l'entreprise avec ses deux frères Charles et Léon sous la supervision de leur mère : « *Après quelques années de tâtonnements et de collaboration, l'aîné des trois fils, toujours M. René, prit seul en main la direction.* » (abbé Édouard André-Fouet), jusqu'à son décès en 1904.

Le vol est organisé après minuit, heure à laquelle les ouvriers de faction se relèvent au travail de

l'usine : « *Les personnes de la famille de Messieurs Bolloré qui habitaient au-dessus des appartements visités par les malfaiteurs n'avaient entendu aucun bruit.* »

L'un des fils Bolloré participe au procès, le journal Le Finistère donnant ce témoignage : « *M. Bolloré, interrogé au sujet du vol commis à son usine, déclare que Le Roy est venu, vingt-quatre heures après ce vol, lui demander de l'ouvrage. "C'est du cynisme, c'est inouï", fait remarquer le président.* »

In fine les malfrats du vol du moulin à papier d'Odet n'ont pas échappé à un verdict relativement sévère de la cour d'assises de Quimper : 20 ans et 15 ans de travaux forcés pour les deux meneurs, et 5 ans de prison et d'interdiction de séjour pour leur complice gabéricois Pierre Le Roy.

Jean Moysan et Pierre-Louis Motion iront et décéderont au bagne de Guyanne, le premier le 5 mai 1900 (après deux tentatives d'évasion en 1891), le second le 27 novembre 1904 (après quatre évasions ratées en 1890, 1892 et 1894).

Après son emprisonnement et son divorce de son épouse Auffret<sup>17</sup>, le potier Pierre Le Roy reviendra au pays et s'installera à Ergué-Armel en se mariant en 1905 avec la blanchisseuse Marie Anne Gouritin<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Mariage - 06/06/1880 - Ergué-Gabéric. LE ROY Pierre. Aide Cultivateur, né le 15/11/1857 à Ergué Gabéric, fils de Jean, décédé le 01/04/1870 à Briec et de Perrine LE DE, décédée le 29/04/1873 à Briec Notes époux : la mère le Dé dans l'acte. et de AUFFRET Marie Perrine, née le 6/2/1861 à Ergué Gabéric, fille de Jean, présent et de Marie Jeanne BIGONNE, décédée le 15/07/1862 à Ergué Gabéric.

<sup>18</sup> Mariage - 18/11/1905 - Ergué-Armel. LE ROY Pierre Journalier, (majeur), né le 15/11/1857 à Ergué Gabéric, fils de Jean, Cultivateur, décédé le 01/04/1870 à Briec et de Marie Perrine LE DE, Ménagère, décédée le 29/04/1873 à Briec. Notes époux : dmc EA, ts ascendants dcd, divorcé AUFFRET Marie Perrine ménagère, mère LE Dé et de GOURITEN Marie Anne, Blanchisseuse, (majeure), née le 24/10/1859 à Kerfeunteun, fille de René Louis, Culti-

# Les Apaches de la bande de l'As de Pique au bagne

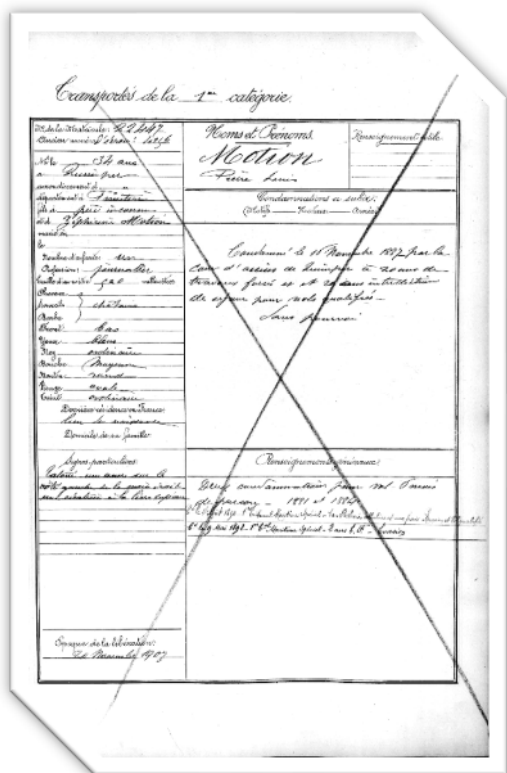
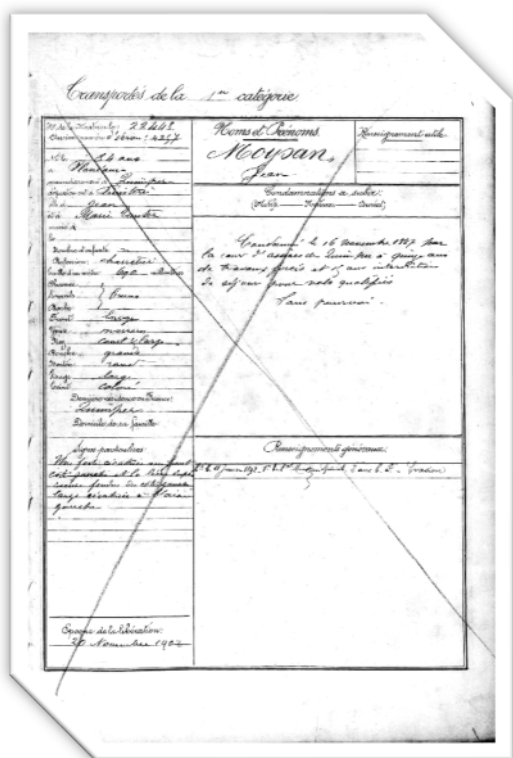
Kondaonet d'ar galeoù

**L**e sort de deux apaches, c'est-à-dire des petits malfrats, arrêtés pour avoir blessé au revolver un agriculteur à Kerourvois en Ergué-Gabéric : suicide en prison pour l'un, et condamnation aux travaux forcés pour l'autre.

Sources : Journaux La Dépêche de Brest, Le Finistère, Le Progrès du Finistère, et la base Bagne des Archives nationale d'outre-mer.

## As de pique tatoué à l'œil droit

Les trois journaux « La Dépêche de Brest », « Le Progrès du Finistère » et « Le Finistère » relatent assez longuement pendant le mois d'août 1909 cette triste affaire <sup>19</sup> d'apaches, de façon très similaire malgré leurs lignes éditoriales différentes et avec ces titres accrocheurs : « La bande de "l'As de Pique" », « Les apaches arrêtés », « Ergué-Gabéric - Exploits d'apaches », « Le crime d'Ergué-Gabéric », « Suicide d'un des apaches ».



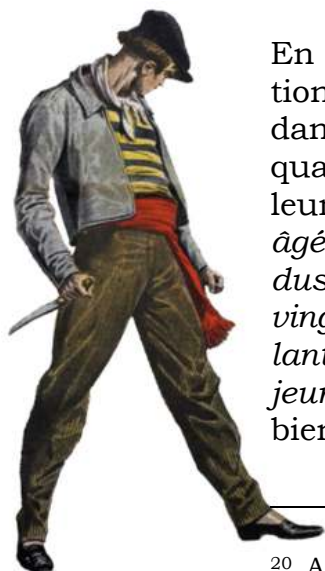
vateur , décédé le 18/03/1863 à Kerfeunteun et de Barbe GUYADER, Ménagère , décédée le 11/04/1860 à Kerfeunteun. Veuve de : Alain Marie RIOU, décédé le 31/07/1894 à Quimper. Notes épouse : dmc de fait EA de droit Quimper, ts ascendants dcd, ex journaliste, GOURITIN ds l'acte. Témoins : HUITRIC Joséphine (s) dame LE GRAND ss pf 21 ans cousine germaine de lui Quimper, LE DU Marie Jeanne (s) dame BODIVIT ? Ss pf 35 ans, NÉDÉLEC Jeanne (s) dame QUÉNÉA ss pf 48 ans, QUÉNÉA Guil-

laume (s) retraité 57 ans , ts 3 EA. Mentions marginales : pas de CM, acte 20, ima 13

<sup>19</sup> Information et document communiqués par Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale, auteur de nombreux articles (Le Lien du CGF, La Gazette d'Histoire-Genéalogie.com ...) et de livres sur les pays de Quimper et du Pays bigouden. Tous ces livres sont disponibles sur <http://www.chuto.fr> (paiement CB possible) ou en librairie.



D'où vient tout d'abord ce terme d'apaches ? Les Apaches étaient un gang du Paris de la Belle Époque composé de très jeunes membres de moins de vingt ans. En 1902, deux journalistes parisiens, Arthur Dupin et Victor Morris, nomment ainsi les petits truands et voyous de la rue de Lappe et marlous de Belleville, qui se différencient de la pègre et des malfrats par leur volonté de soigner leur apparence vestimentaire (bottines, pantalon patte d'éph et casquette à pont).



En basse-Bretagne, la justification du qualificatif d'apaches tient dans l'origine urbaine des délinquants - Douarnenez et Brest -, leur âge et leur allure : « Il n'était âgé que de 20 ans », « Deux individus, paraissant âgés de dix-huit à vingt ans, assez bien vêtus et parlant français », « C'est un petit jeune homme assez bien vêtu ». Et bien sûr les apaches formaient

<sup>20</sup> Arrestations de 1908 : cf. étude de Patrick Milan sur le site <https://www.retro29.fr/1908-apaches-bande-as-pique>.

des gangs, et nos jeunes voyous avaient aussi cet instinct grégaire : « Tous deux sont des apaches qui font partie de la bande de l'As de Pique », « la tristement célèbre bande brestoise de l'As de Pique ».

L'as de pique donne lieu à ce signe de ralliement : « Ses membres, tous repris de justice des plus dangereux, se reconnaissent entre eux au point de tatouage qu'ils portent sous l'oeil droit. ». Et d'ailleurs le survivant des agresseurs de Kerourvois se verra attribué ce signe particulier sur sa fiche de dépôt : « Tatouage un as de pique ».

La bande de Brest est presque entièrement démantelée en 1908 : après un cambriolage et agression dans le quartier de Recouvrance sept membres sont arrêtés en juin et cinq d'entre eux sont condamnées aux travaux forcés à perpétuité <sup>20</sup>.

Les circonstances exactes de l'affaire gabéricoise sont les suivantes : début août 1909 deux jeunes malfaiteurs, essaient de cambrioler la maison de ferme à Kerourvois en Ergué-Gabéric, et l'un d'entre eux, surpris par le propriétaire des lieux, sort son revolver et tire.

La victime se remettra de sa blessure : « Prévenus par un jeune pâtre témoin de la scène, des voisins accoururent et l'un deux transporta le blessé à Quimper, où il reçut les soins du docteur Renault qui procéda à l'extraction de la balle. »



Les deux cambrioleurs prennent la fuite immédiatement. Si la brigade mobile de Nantes a pu retrouver les deux cambrioleurs en cavale, c'est sans doute grâce à un inspecteur bretonnant : « M. Le Gall, qui parle la langue bretonne, se mit en campagne et il apprenait bientôt qu'un individu répondant au signalement ci-dessus avait été vu. »

Le procès d'assises se déroule à Quimper en octobre. Le plus jeune, François-Joseph Pouliquen de Brest-, s'est suicidé dans sa cellule de prison : « Un des apaches brestoises, le nommé Pouliquen, qui tira sur le malheureux M. Péron un coup de revolver, a été trouvé pendu dans sa cellule, au moyen de la couverture de son lit. ».

Le second, Michel Le Bihan, né à Brest-Lambezellec, écope d'une peine de 6 ans de travaux forcés. Sur ce dernier, dit « le grêle » dans les articles de journaux, on en sait un peu plus grâce à sa fiche de dépôt au bagne : « Embarqué le 8 juillet sur Le Loire à destination de la Guyane. ». Outre son tatouage à l'as de pique sur l'œil droit, il est décrit comme borgne de l'œil gauche et doté d'un 2e tatouage, un « coeur traversé par une épée ».

Et surtout qu'il est le chef de la fameuse bande de Brest et que son métier d'ébéniste cache d'autres activités illicites : « Ivrogne, libertin et débauché. Était le chef de la bande de voleurs dite "l'as de Pique". N'avait que le produit du vol et celui de la prostitution de sa femme. » Au bout de 6 ans il est de retour en métropole, comme « 1ère

classe en 1915 » et meurt à La Tronche en 1958 à l'âge de 75 ans <sup>21</sup>.

**Le Bihan Michel**

Le nommé **Le Bihan Michel**,  
 écrivain sous le n° **6137**, fils de **Michel**  
 et de **Marie Bernadette Colas**  
 né à **Douarnez**, arrondissement de **Quimper**  
 département de **Finistère** âgé de **28** ans, domicilié  
 à **Brest**, arrondissement de **Brest**  
 département de **Finistère**; ayant exercé, avant son arrivée au  
 dépôt, la profession d'**ébéniste**,  
 condamné le **24 octobre 1909** par arrêtés du **Finistère**  
 et **15 août de l'année suivante**  
 aux peines de **321 384 385 386 2. 19.**  
**36. 16. 59** de **C. P.** **19** bis du **27 mars 1909**  
 pour **vol qualifié** et **mauvais exercice**.  
**Condamné le 9 août 1909**

astreint, à l'expiration de sa peine, à la surveillance de la haute police pendant  
**deux** années.  
 Écruvé au dépôt le **20 décembre 1909**  
 Les peines commencent le **11 août 1909**

DATE DE REJET DU POURVOI.  
 le **27 décembre 1909**

Embarqué le **8 juillet 1910** sur **Le Loire**  
 à destination de **la Guyane**

Y a  
 Le Bihan Michel  
 CERTIFIÉ par le Greffier comptable du Dépôt.  
 Ch. Jougnot

N° 570. — Ministère des Colonies. — Transpiration. — 1907 (236) — Grand no. 1



<sup>21</sup> Naissance - 08/01/1883 - Douarnez : LE BIHAN Michel, fils de Yves Joseph, Soudeur, âgé de 28 ans et de Marie Corentine COLIN, Ménagère, âgée de 20 ans, Témoins : laurent le bihan, 26 ans

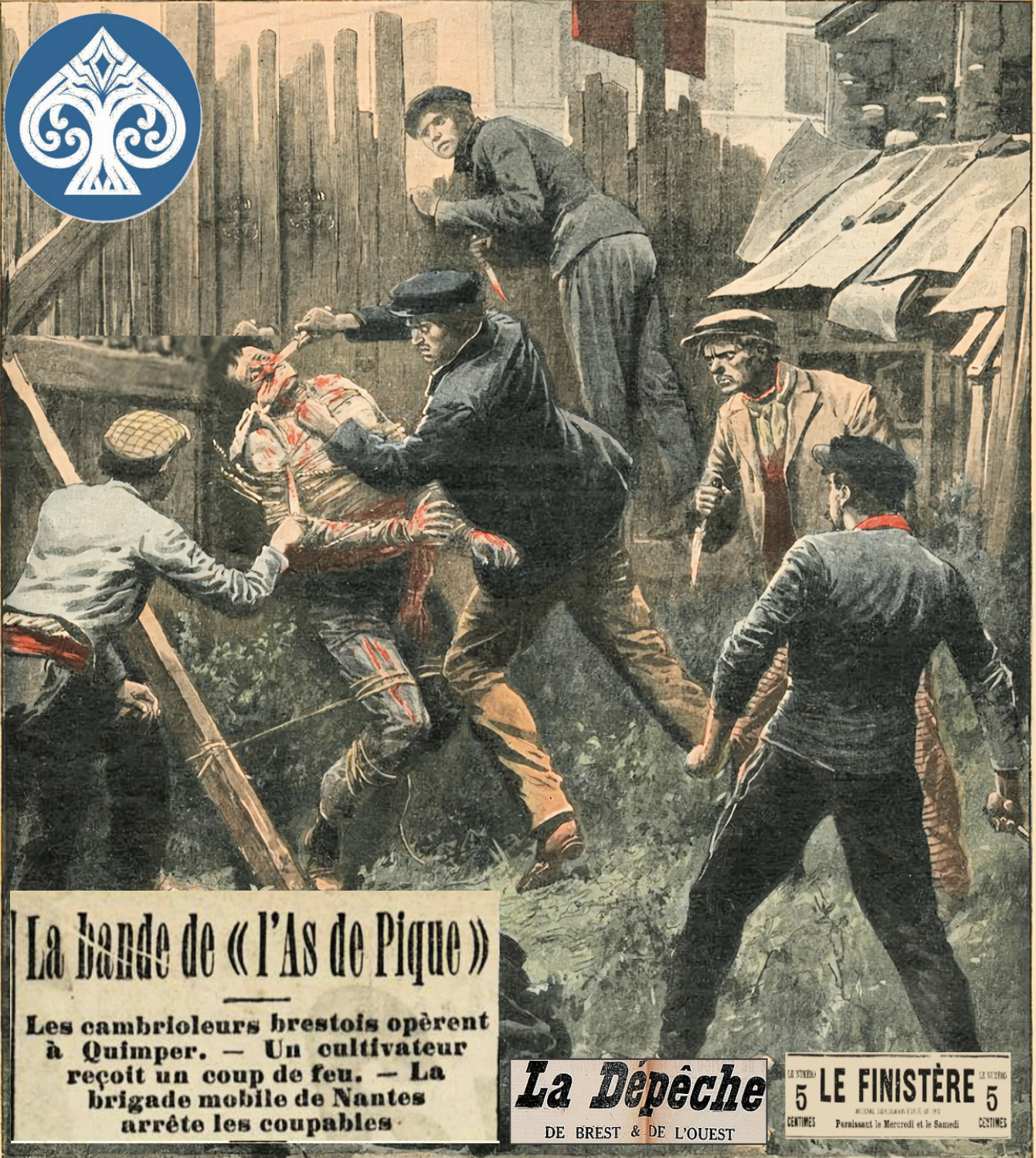
et charles le gall, 50 ans, marins. Mentions marginales : épouse marie bernadette Paul le 15/03/1909 à brest / + 10/10/1958 la tronche (38).

DÉPÔT DES CONDAMNÉS  
AUX TRAVAUX FORCÉS.

Le nommé

*Le Bihan Michel.*

*Était mal noté. Troque, libération et débouché. Était le chef de la bande de voleurs dite « l'As de Pique ».*



### La bande de « l'As de Pique »

Les cambrioleurs brestoïses opèrent à Quimper. — Un cultivateur reçoit un coup de feu. — La brigade mobile de Nantes arrête les coupables.

**La Dépêche**

DE BREST & DE L'OUEST

LA VENTE 5 LE FINISTÈRE 5  
LE JOURNAL PARAIT LE MERCREDI ET LE SAMEDI  
CENTIMES